

COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°64/NP

REUNIE LE 9 NOVEMBRE 2009
Stade Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Carmen CHOQUE, Sarah DUBOS, Alain GOGIBUS, Gilles GUILLOT, Jacqueline MROZINSKI, Michel MROZINSKI, Jocelyne PETIT, André RICHEZ, Jacqueline RICHEZ, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

Absents excusés : Cédric MARTIN, Claude HUCHARD.

1. Approbation du CR de la réunion n° 63 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Organisation du concours en salle des 21 et 22 novembre 2009 :

Le cadeau donné à chaque archer se présentant au greffe sera un bon pour une boisson chaude (café, thé ou chocolat). Les tickets seront récupérés à la buvette pour être distribués au greffe sur les trois départs.

Guy TORLET s'est proposé pour aller en courses avec Carmen.

Dédé chargera les tables et les bancs à Blériot pour les amener à Prieur.

Dans la mesure où l'emplacement de la buvette est réduit, Daniel et Dédé vont voir pour déboulonner les bancs du vestiaire ou mesurer si l'on peut mettre des tables par-dessus.

Les blasons ont été livrés et les récompenses achetées, soit 24 coupes à 5,40 € l'unité.

Les vitres du gymnase seront occultées par des plastiques découpés dans des sacs poubelle.

Gilles attire l'attention sur le fait que les parents de jeunes archers de 12-13 ans l'ont interpellé sur la difficulté de trouver des pantalons blancs pour participer aux compétitions.

Jacqueline pose la question des repas : chacun amène ou tout le monde se met d'accord sur un menu et chacun règle sa part.

3. Calendrier saison 2009-2010 :

Saint Sébastien :

Le repas aura lieu le dimanche 17 janvier 2010 à midi au restaurant LA MAYE à BETHENY.

Menu adopté à la majorité des membres du comité directeur :

Foie gras et sa compote de figues

Grenadin de veau forestier

Assiette de fromages et salade

Déclinaison de gourmandises

Eaux plate et gazeuse et café compris

Le vin et le champagne de l'apéritif sont fournis par la Compagnie.

Le menu est à 25 € par personne adulte

8 € pour les enfants jusqu'à 7 ans

15 € pour les enfants de 8 à 12 ans.

Jacqueline doit revoir le restaurateur pour négocier. La Commission doit se réunir à nouveau à une date restant à fixer.

Nous disposerons d'une salle et nous pourrions amener la sono pour danser.

Les tirs de la Saint Sébastien se dérouleront le mercredi soir à partir de 18 heures, suivis de la galette des rois.

Concours jeunes : 30 janvier 2010

Assemblée générale : 13 mars 2010

Le Président pose la question de savoir si les membres présents du Comité Directeur se présenteront à l'élection. Tous se représentent.

Tir à l'oiseau : 3 avril 2010

3D à Fresnes : 25 avril 2010

Le président s'est entendu avec les compagnies picardes pour qu'aucune compétition 3D n'ait lieu en même temps que la nôtre.

Fédéral et coupe de la ligue : 6 juin 2010

Challenges d'été et brochettes : 26 juin 2010

3D championnat de ligue : 12 septembre 2010

4. Point sur les écoles de tir saison 2009-2010 :

La Compagnie compte actuellement 78 adhérents et 3 passagers.

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Les statistiques laissent apparaître que nous avons 18 nouvelles adhésions cette année alors que nous en avions 32 l'an passé.

Cela tient au fait en partie que la Fête du Sport nous avait amené de nouvelles recrues l'année dernière.

Sur 68 anciens adhérents, 60 ont renouvelé leur licence.

Les écoles de tir du mercredi sont organisées :

Catherine responsable de l'école jeunes.

Alain et Gilles qui sont en formation ont chacun un groupe de jeunes archers néophytes.

Claudette a un groupe de 8 jeunes 2^{ème} année.

Jacqueline a un groupe de 4 jeunes 2^{ème} année.

Bernard qui est en formation a un groupe de 5 adultes.

Le perfectionnement du vendredi est assuré par Gilles qui a un groupe de 6 élèves.

L'objectif est de les amener à faire 3 concours pour qu'ils soient classés.

5. Suivi du budget 2009 et du nombre de licenciés :

La diminution du nombre d'adhérents d'une part, et la baisse de la subvention CNDS d'autre part nous amènent à supposer un déficit pour cette année d'environ 1800€.

Pour remédier à cette situation et nous permettent d'assurer les dépenses courantes durant le 1^{er} semestre 2010, un débat a eu lieu sur les solutions possibles à apporter à la trésorerie de la Compagnie.

Deux points sont soumis à l'approbation du comité directeur :

- Participation de chaque archer qui suit les cours assurés par Eliane le mardi soir, de 1 € de l'heure soit 2 € par séance.

Eliane disposera de la liste de ses « élèves ». Une facture trimestrielle leur sera adressée, à régler au trésorier.

La facturation sera faite à compter du 1^{er} novembre 2009.

Le président propose par ailleurs de porter le tarif de renouvellement

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

de la licence de 94 € actuellement, à 110 € à la rentrée 2010, sachant que notre licence est pratiquement la moins chère de la ligue, sinon au niveau national.

Cette augmentation multipliée par un nombre moyen de licenciés de 85, fournirait environ 1400€ de trésorerie supplémentaire.

Ces deux points sont approuvés à la majorité des membres présents du comité directeur.

6. Questions diverses :

Cible de la St Sébastien.

Malgré diverses demandes, personne ne s'est présenté pour réaliser la cible. Alain précise que Maryse la fera si aucun volontaire ne se manifeste.

La FFTA et la société BOSCH lancent une opération de promotion pour la découverte du tir à l'arc. Une séance sera rémunérée 35 €. Les fonds seront centralisés par la FFTA qui redistribuera les fonds aux compagnies participant à l'opération.

Concours des 21 et 22 novembre.

Tombola : les enveloppes seront vendues 2 €.

Un appareil à fondue chinoise ainsi que deux bouteilles de champagne et 10 tickets pour le Laser Quest seront proposés en lots.

Le challenge Marne Archerie doit être récupéré.

Equipe de ligue en salle.

Gilles interpelle le comité sur le fait que l'équipe doit être définie à l'avance et maintenue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.

La Secrétaire,

Le Président,

Claudette VOLVERT

Norbert PERREUX